

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre

Le conseil municipal de la commune de Picherande dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Frédéric ECHAVIDRE, Maire.

Date de la convocation : 5 décembre 2025

Présents : Mr Bernard BOUYON, Mr Denis CHABAUD, Mr Patrick CHABAUD, Mme Marie CHARDON, Mr Dominique LAMBERT, Mr Nicolas MAZEYRAT, Mr Michel TALY.

Absents excusés : Mr Jean-François GUITTARD (donne pouvoir à Mme Marie CHARDON), Mme Hélène PHELUT (donne pouvoir à Frédéric ECHAVIDRE).

Absent : Mr Romain DUTUEL.

Désignation du secrétaire de séance : Mr Dominique LAMBERT.

2 – DCM 2025/59 : TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE & DE LA SALLE HORS-SAC – ANNÉE 2026.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, qu'il y a lieu de réviser les tarifs de location de la salle socioculturelle pour l'année 2026.

Il propose au conseil de ne pas augmenter les tarifs pour la salle socioculturelle et pour la salle hors-sac, et de proposer la location uniquement du vendredi soir au lundi matin. Idem pour la salle hors-sac.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents (10/11) décide de ne pas modifier les tarifs, à savoir :

↳ Salle socioculturelle dans son ensemble (salle socioculturelle et salle hors-sac) :

	Journée en semaine	Week-end (vendredi au lundi)
Associations de Picherande	Gratuit	Gratuit
Particuliers - sans chauffage	100 €	200 €
- avec chauffage	150 €	250 €

↳ Salle hors-sac :

	Journée en semaine	Week-end (vendredi au lundi)
Associations de Picherande	Gratuit	Gratuit
Particuliers - sans chauffage	80 €	100 €
- avec chauffage	100 €	150 €

↳ Décide de renouveler le règlement intérieur et le contrat de location.

↳ Décide de fixer une caution de 1 000 € pour détériorations à tous les utilisateurs.

↳ Décide de fixer une caution de 200 € pour le ménage à tous les utilisateurs.

↳ Il sera procédé à un état des lieux à la remise des clés et à leur restitution.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme
En Mairie, le 16 décembre 2025.

Le secrétaire de séance,
Mr Dominique LAMBERT



Le Maire,
Mr Frédéric ECHAVIDRE.

